

<https://roanne.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article94>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire

Après la 5ème et la 4ème dans le Roannais

- Collège - Après les classes de 5ème et 4ème -

Date de mise en ligne : vendredi 11 février 2022

Copyright © Centre d'Information et d'Orientation - Roanne - Tous droits

réservés

Après la 5ème

Le collégien peut poursuivre sa scolarité :

- Soit en 4ème générale au collège
- Soit en 4ème enseignement agricole dans un lycée agricole
- Soit en 4ème enseignement agricole dans une Maison Familiale Rurale (privée sous contrat)

Vous trouverez dans le document ci-dessous tous les lycées agricoles et les MFR du Roannais avec leurs coordonnées.

Après la 4ème

Le collégien peut faire le choix de continuer :

- en 3ème générale dans un collège
- en 3ème Prépa-Métiers dans un lycée professionnel (public ou privé)

Explication ci-dessous de la 3ème Prépa-métiers.

Découvrez et explorez les métiers de façon rapide et ludique en visionnant des films animés courts et rythmés qui permettent de se faire une première idée juste des métiers. Et pour aller plus loin, approfondissez vos informations grâce aux vidéos métiers et formations de l'Onisep TV.....

[Onisep Animé](#)

[Onisep TV](#)